

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 29 AVRIL 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	9	9

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 9	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture de la Mayenne  
  
Le 30/04/2025 et publication le 02/05/2025

L'an 2025, le **29 avril**, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le **22 avril 2025**.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le **22 avril 2025**.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, COLLET Claire, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, LEROUX François, MOUTON Joëlle, RENARD Nadège

Représenté : JULIEN Alexandre représenté par Jacky GAUTHEUR

Excusé :

Absent : PROVOST Olivier

A été nommée secrétaire : Joëlle MOUTON

### D2025-016 : Remplacement du filet d'un agrès de l'aire de jeux

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que lors de la dernière réunion, il avait été évoqué le filet d'un agrès de l'aire de jeux qui était en mauvais état. Nous avons donc pris contact avec l'entreprise MEFRAN Collectivités (l'entreprise qui a installé l'aire de jeux) pour obtenir un devis. Celui-ci s'élève à 921 € HT.

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de valider le remplacement du filet d'un agrès de l'aire de jeux et mandate Monsieur le Maire pour signer le devis MEFRAN Collectivités pour un montant HT de 921 €**

Pour extrait certifié conforme au registre,  
Le Maire, François LEROUX

